



Protection d un tiers

Par Pignouffe

Bonsoir,

Mon père s'est remarié il y a 11ans.

Il a de gros problèmes de santé (diabète, tension, alcoolisme, AVC)

Il est actuellement hospitalisé suite à un streptocoque qui a engendré une septicémie.

Le problème est que sa femme actuelle ne prend pas les choses au sérieux et ne l'aide pas étant elle même une alcoolique.

AI je un recours afin de l'éloigner pour qu'il ne soit plus tenté et qu'il puisse reprendre une vie saine et normale sachant qu'il a toute sa tête?

Je vous remercie par avance de votre retour

Par yapasdequoi

Bonjour,

Légalement vous ne pouvez rien faire puisqu'il a toute sa tête.

Votre père est responsable de ses choix de vie et prend ses propres décisions.

Le mieux c'est de le convaincre de prendre en main sa santé et de se libérer de ses addictions.

Les médecins peuvent aussi l'aider à prendre conscience de sa situation médicale.

Par Pignouffe

Je vous remercie de votre réponse

C'est bien ce qu'il me semblait, j'ai effectivement demandé au personnel soignant de tout faire pour le "secouer" et qu'il ait conscience du problème

Merci beaucoup et bonne soirée